

Gestion de l'hydraulique rurale : Une réforme à problèmes

Dossier de la rédaction de H2o
February 2021

La gestion des forages dans le monde rural confiée à des entreprises privées d'opérateurs du service public de l'eau en milieu rural est source de problèmes. Elle doit être évaluée avant la poursuite du processus de sa mise en œuvre.

En 2014, l'État a pris des mesures pour confier la distribution de l'eau dans le monde rural à des privés. C'est ainsi qu'alors, à travers le ministère de l'Hydraulique et l'Office des forages ruraux (OFOR), il a introduit des entreprises privées dans la gestion qui était autrefois confiée à des groupements locaux d'Associations des usagers des forages ruraux (ASUFOR). Les entreprises choisies par l'État ont la charge d'assurer l'alimentation en eau en qualité et en quantité, mais aussi la collecte de l'argent. Il y a aussi les comités d'usagers qui sont les intermédiaires entre les populations et les gestionnaires. Ils sont aussi chargés de discuter avec les élus locaux et les responsables de l'OFOR. Cependant, cette réforme n'a pas été bien appréciée par des populations rurales qui trouvent que la distribution a connu des perturbations avec l'arrivée de nouveaux gestionnaires ; mais aussi, le coût est devenu beaucoup plus élevé. C'est ainsi que l'État du Sénégal a décidé d'initier une évaluation de la réforme. Lors du vote du budget de son ministère d'ensemble dernier, le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Serigne Mbaye Thiam, a soutenu que la gestion des forages en milieu rural nécessitait une professionnalisation. Le réseau n'était pas aux normes et il y avait un problème de transparence dans la gestion, en plus des difficultés de rentabilité. Il y avait certes une efficacité, mais la nécessité d'être démontrée car, dit-il, seuls 30 % à 50 % des branchements arrivaient au niveau des domiciles. D'ailleurs, ces inefficacités notées dans certaines zones ont poussé le président de la République, Macky Sall, à demander une évaluation de la réforme. Serigne Mbaye Thiam signale que le bureau d'études a été sélectionné et ce n'est qu'à la fin qu'une décision sera prise. Selon le ministre, le taux d'accès à l'hydraulique rurale de l'eau potable en milieu rural est passé de 81 % en 2011 à près de 95 % en 2020.

Fatou Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

Sur le terrain

Diourbel : L'État invité à prendre ses responsabilités pour achever le processus

Adama Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

Matam : Les populations pas prêtes à déléguer la maintenance et la production d'eau de leur forage des opérateurs privés

Pape Moctar Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

Saint-Louis : Pas de tensions signalées, mais beaucoup de pannes

Yves Tenden, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica